

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU PAYS EST QUERCY**

## **PÔLE D'EXCELLENCE RURALE**

**PAYS EST QUERCY**

**TERRITOIRE D'EXCELLENCE CULTURELLE**

***CONCEVOIR L'ACTIVITÉ CULTURELLE COMME  
LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI***



**Septembre 2006**

1, Avenue Jean Jaurès  
BP 86  
46103 FIGEAC Cedex

Téléphone : 05 65 34 78 67  
Télécopie : 05 65 34 79 02  
[pays.estquercy@wanadoo.fr](mailto:pays.estquercy@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

<b>I – SYNTHÈSE GÉNÉRALE .....</b>	<b>3</b>
<b>II – LE PROJET DU PAYS EST QUERCY</b>	
<b>A – Le porteur de projet et le territoire concerné .....</b>	<b>6</b>
a – Le candidat porteur de l’initiative .....	6
b – Territoire de mise en œuvre du projet .....	7
<b>B – Présentation du pôle et de son articulation stratégique .....</b>	<b>10</b>
a – Contexte et problématique .....	10
b – Présentation du Pôle .....	12
c – Articulation Pôle/Pays .....	18
d – Thématique retenue .....	19
e – Excellence et innovation .....	20
<b>C – Description des opérations .....</b>	<b>21</b>
a – Le pôle multiculturel à Leyme .....	21
b – Le centre culturel intercommunal à Latronquière .....	23
c – La salle de concert à Théminettes .....	24
<b>D – Présentation de la structure de gouvernance du pôle .....</b>	<b>27</b>
a – Le partenariat .....	27
b – Le pilotage .....	27
c – Les moyens d’accompagnement .....	28
<b>E – Le montage opérationnel .....</b>	<b>29</b>
a – Phasage .....	29
b – Budget / Financement .....	29
<b>F – Evaluation .....</b>	<b>30</b>
a – La méthode .....	30
b – Mesure des impacts du PER sur le territoire du Pays Est Quercy .....	32
<b>III – ANNEXES .....</b>	<b>34</b>

# I – SYNTHÈSE GÉNÉRALE

- **Nom du projet : Pays Est Quercy : Territoire d'excellence culturelle**

- **Contact :** Association pour le développement du Pays Est Quercy

1, avenue Jean Jaurès. BP 86. 46 103 FIGEAC cedex

Tel : 05 65 34 78 67. Fax : 05 65 34 79 02. Mail : [pays.estquercy@wanadoo.fr](mailto:pays.estquercy@wanadoo.fr)

Représentant légal : Martin Malvy, Président. Chef de projet : Bénédicte Dupré, Directrice.

- **Le Projet**

- **Nature**

Le projet de Pôle d'Excellence Rurale, porté par le Pays Est Quercy consiste à la réalisation d'équipements culturels sur les zones les plus en difficulté, en appui à la mise en place d'une stratégie de développement culturel et de renforcement de l'usage des TIC.

Les impacts attendus en terme de rayonnement de ces investissements concernent, outre l'Est du Département du Lot, l'Ouest de l'Aveyron et le Sud du Cantal.

- **Territoires concernés** : Cantons de Lacapelle Marival et Latronquière (32 communes en ZRR, 9 160 habitants).

- **Les Objectifs**

**Attractivité** : Renforcer l'attractivité et le maintien de l'emploi des territoires les plus fragiles du Pays Est Quercy en misant sur la dynamique culturelle.

**Equilibre** : Rééquilibrer le territoire en matière d'offre de services et d'accessibilité aux TIC.

**Solidarité** : Développer une politique culturelle territoriale jusqu'alors principalement portée par le centre urbain.

***Le défi consiste à concevoir l'activité culturelle comme un levier innovant de développement de l'emploi et une composante de la croissance des sociétés et de faire du Pays Est Quercy un territoire d'excellence culturelle.***

- **Le Plan d'action**

Moyens et méthodes afin de garantir un niveau d'excellence dans le temps :

- ♦ **Les équipements culturels** : (*objet de la candidature Pôle d'Excellence Rurale*)

- Pôle multiculturel à Leyme

- Salle de concert à Théminettes

- Centre culturel à Latronquière

- ♦ **Le projet culturel de territoire** (*objet convention Conseil Régional*) – Signature novembre 2006

Mise en œuvre d'un programme opérationnel pour soutenir directement les activités des porteurs de projets culturels.

Consolidation d'initiative engagée, comme la programmation culturelle sur le réseau des Bistrots de Pays.

♦ **Accompagnement professionnel** (*objet convention DRAC – Conseil Régional*) - Recrutement novembre 2006

Le fonctionnement des équipements sera assuré soit directement par les collectivités, soit par l'intermédiaire d'Association compétente.

L'animation, la mise en œuvre du Schéma de Développement Culturel, et l'organisation cohérente des équipements existants et à réaliser, seront garantis par le recrutement d'un généraliste de la culture par l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy.

### • **Le Contexte**

À l'instar du reste du département, le territoire du Pays Est Quercy connaît un regain démographique migratoire qui s'accompagne cependant d'un vieillissement marqué de sa population et plus particulièrement de ses actifs, dont le départ à la retraite dans les dix années à venir laisse présager une diminution préoccupante des ressources en main-d'œuvre.

L'ensemble de ces évolutions sont encore plus marquées sur les deux cantons les plus ruraux de Lacapelle Marival et Latronquière.

Ainsi, les petites entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique local et dont le marché se développe au regard des besoins d'une population plus nombreuse et plus âgée, connaissent d'ores et déjà des difficultés à trouver de la main-d'œuvre, conséquence d'un taux de chômage inférieur à 5 %.

Figeac, pôle urbain, a depuis plusieurs années, mené une politique culturelle affinée, qui lui a permis de maintenir son attractivité. Elle souhaite aujourd'hui la voir s'inscrire dans l'échange et la complémentarité avec les territoires ruraux du nord du Pays Est Quercy qui présentent sur ce point un retard significatif.

La fragilité de cette partie du territoire réside davantage dans la difficulté des entreprises existantes à trouver de la main-d'œuvre que dans le manque d'activité à proprement parler.

L'offre d'habitat mais également de services constitue les principaux leviers sur lesquels les décideurs locaux peuvent agir pour attirer de nouveaux actifs.

Suite à ce constat, dans la continuité des orientations définies dans la Charte et Contrat, le Pays Est Quercy s'est engagé, en partenariat avec le Pays Rouergue Occidental (75 communes dans le département de l'Aveyron) depuis Avril 2005 dans l'élaboration d'un Schéma de Développement Culturel.

Les opérations présentées dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, portées par le Pays Est Quercy sont, non seulement le résultat de plusieurs mois de réflexion mais constituent les points d'appui d'une mise en œuvre équilibrée de ce schéma.

- **Innovation**

Sur la thématique : Concevoir l'activité culturelle comme un levier de développement de zone rurale,

Sur le périmètre : Une réflexion commune à l'échelle d'un Pays, des actions ciblées sur les territoires les plus en difficulté

Sur le sens donné aux investissements : Opération inscrite dans une stratégie de développement culturel global

Sur la conception : Projet intégré : étude – réflexion collective (Schéma de Développement Culturel), plan d'actions (projet culturel de territoire), investissement (Pôle d'Excellence Rurale), animation, fonctionnement (recrutement spécifique).

Sur la relation urbain – rural : mutualisation d'emploi et de matériel scénique.

- **Emploi**

- Direct : 9 professionnels du secteur culturel

- Indirect :

- en terme d'image pour les entreprises, par la création et maintien d'emploi salarié
- en terme de service, par le maintien de la population sur le territoire
- en terme d'accueil de visiteurs et touristes
- en terme d'activités pour les entreprises dépendant du secteur culturel (graphistes, éditeurs, intermittents...)

- **Multipartenariat**

- Public/Privé :

- Conseil de Développement avec, notamment les acteurs culturels (privés, associatifs) du territoire,
- Club d'entreprises pour le mécénat

Partenariats garantis par l'Association par ses méthodes et habitudes de travail et sa mission d'animation du Conseil de Développement.

- Coopération locale renforcée : entre Pays et Communautés de Communes, entre Communautés de Communes.

- **Développement durable**

- Equipement propre et économe (énergie renouvelable, occupation de l'espace, gestion des déchets).

- Renforcement de la cohésion sociale, des identités culturelles et de l'égalité entre les personnes.

- **Ancrage rural**

Le projet de pôle concerne les cantons les plus ruraux du département du Lot.

- **TIC**

Diffusion de l'usage des TIC : création d'une cyberbase, insertion dans un réseau de billetterie informatisée, visioconférence pour les entreprises.

## II – LE PROJET DU PAYS EST QUERCY

### A – LE PORTEUR DE PROJET ET LE TERRITOIRE CONCERNÉ

#### *a – Le candidat porteur de l'initiative*

Le Pays Est Quercy regroupe 68 communes et 3 Communautés de Communes sur le département du Lot.

Situé aux extrémités nord-est de la région Midi-Pyrénées et sud du Massif Central, à équidistance des agglomérations de Rodez et Cahors, ce territoire se caractérise par une forte identité rurale et une tradition industrielle.

Dominé par la région naturelle du Ségala, il comprend aussi une partie de la Châtaigneraie et quelques communes du Causse Lotois.

Le Pays compte plus de 31 000 habitants dont un tiers dans le pôle urbain de Figeac. Ce territoire s'appuie sur une entité urbaine forte à laquelle sont rattachés des pôles ruraux : Lacapelle-Marival, Cajarc et Latronquière.

L'Association pour le Développement du Pays Est Quercy se compose de 3 collèges :

- Membres de droit : Président du Conseil Général du Lot, Conseillers Généraux du Territoire
- Membres représentant les collectivités locales : Communes et Communautés de Communes concernées par le territoire, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
- Membres associés : Membres du Conseil de Développement, Préfet du Lot, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées

L'Association pour le Développement du Pays Est Quercy, créée en septembre 2004, est la structure garante de la bonne mise en œuvre du Contrat de Pays. Elle établit les programmes d'action annuels et pluriannuels en étroite collaboration avec les communes, les communautés de communes et le Conseil de Développement du Pays Est Quercy.

Elle est également identifiée par les porteurs de projet privés et associatifs du territoire.

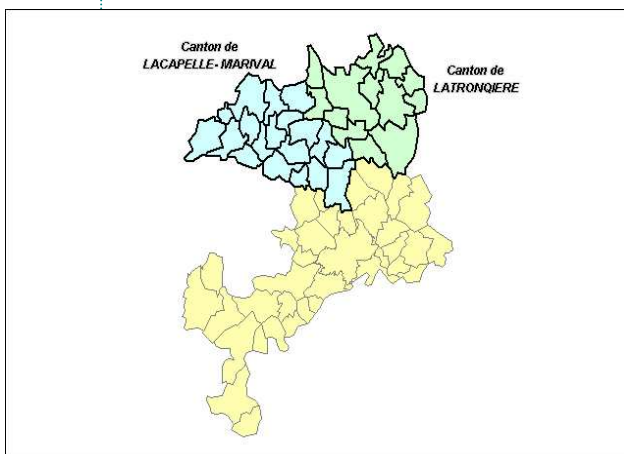
Elle a trois missions principales :

1/ Favoriser la **concertation**, la **mobilisation** des acteurs du territoire par l'animation de la Charte de développement, l'Association anime ainsi le **Conseil de Développement**.

2/ **Identifier, accompagner et suivre les projets** contribuant directement au développement du territoire en cohérence avec la Charte. L'Association pour le Développement du Pays Est Quercy accompagne les **porteurs de projets**, aide à l'émergence et au montage de projets, recherche des financements.

3/ **Réaliser des opérations « collectives »**<sup>1</sup>. La « valeur ajoutée » Pays se mesure certes aux financements mobilisés mais aussi à la capacité du territoire à fédérer des initiatives, à mutualiser les moyens, à coordonner et mettre en réseau les acteurs pour mieux répondre aux attentes des citoyens, des populations et des entreprises. Ces efforts concertés permettent également au Pays de s'inscrire dans un environnement plus large et d'être identifié par l'extérieur comme un territoire attractif et solidaire.

## ***b – Territoire de mise en œuvre du projet***

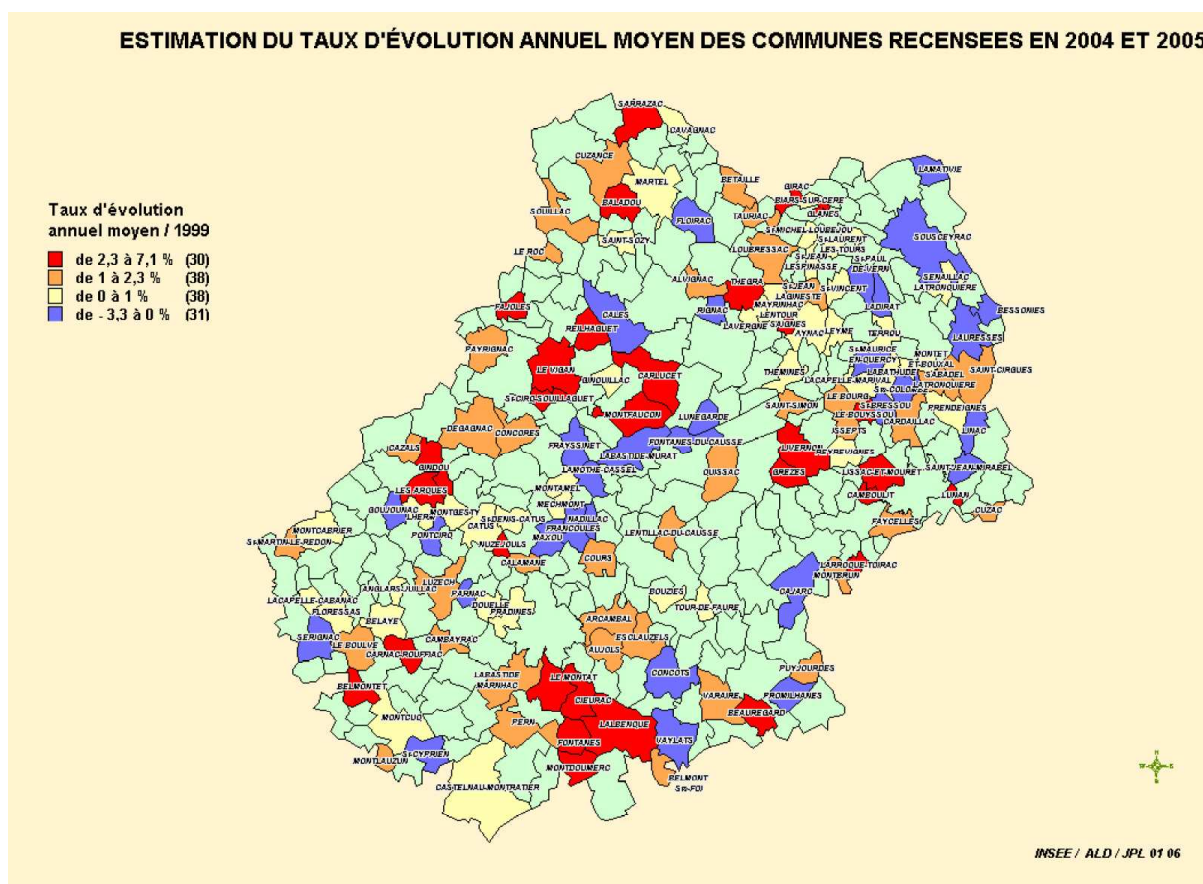


<sup>1</sup> Parmi ces opérations collectives, on trouve par exemple pour 2006 :

- Les « Bistrots de Pays » concrétisent l'idée de constituer un réseau de cafetiers qui s'engagent dans une démarche collective de qualité et d'accueil
- Le « Schéma de Développement Touristique » qui permettra de définir les modalités de partenariats entre les divers organismes et acteurs touristiques afin d'améliorer le développement touristique du Pays Est Quercy
- « Mise en réseau petite enfance » en partenariat avec le Conseil Général du Lot, le Groupe d'Action Locale du Pays Quercy Rouergue et l'ensemble des opérateurs locaux.
- Le « Schéma Territorial des Infrastructures Economiques »
- Le « Schéma de Développement Culturel »
- Le « Diagnostic Habitat Urbanisme Foncier »
- Une plate-forme de services pour les Très Petites Entreprises du territoire

Situés au Nord du Pays Est Quercy, les deux cantons concernés par le projet constituent les espaces les plus fragiles du Pays, et à une plus grande échelle, du département du Lot.

Leur caractère fortement rural s'illustre par une densité de population d'environ 20 habitants au km<sup>2</sup> et des chefs-lieux de cantons dont la population respective est de 1300 et 600 habitants.



En terme d'évolution démographique, alors que les deux cantons connaissent une perte de population importante depuis 1962, il semblerait, au regard des dernières estimations INSEE, que le déclin démographique tend à disparaître et que les taux se stabilisent : en effet, les 20 communes recensées des cantons de Lacapelle Marival et Latronquière (soit 62 % des communes constitutives du Territoire concerné par le projet) affichent un taux de progression de + 3,71% depuis 1999. A noter que ce taux reste toutefois inférieur à l'évolution globale du département aujourd'hui estimée à + 6,24% depuis 1999.

La répartition de la population en classe d'âge laisse apparaître un taux de personnes de plus de 60 ans supérieur à celui du département : Département + 60 ans = 31 %, Lacapelle-Marival + de 60 ans = 34 %, Latronquière + 60 ans = 38,6 %.

A remarquer également des taux de logements vacants supérieurs à la moyenne départementale. Ce taux a en effet diminué pour le Lot de -0,7 % entre 90 et 99, il a augmenté de 20,7 % pour Lacapelle et de 53,1 % pour Latronquière sur la même période.

Une grande partie de cette zone est en dehors des principaux axes de communication et très mal desservie par les différents services qui se concentrent dans les pôles urbains.

Sur ces deux cantons, l'agriculture est le premier secteur d'activité économique et représente entre 20 et 30% des emplois. Ainsi, les évolutions actuelles de ce secteur d'activités (baisse du nombre d'exploitations, pénurie de main-d'œuvre familiale, perte d'emplois agricoles, difficultés de reprises d'exploitation) ont des répercussions directes sur ces cantons très ruraux qui sont donc fragilisés et confrontés à un réel problème de désertification (fermeture d'écoles, du trésor public...).

Le maintien de l'activité agricole ou la création de nouvelles sources d'emplois sont devenus nécessaires à la survie de ces cantons. Les enjeux pour ces territoires sont donc de soutenir leur agriculture notamment par des installations de jeunes, de diversifier leur économie et de rendre attractif leur territoire à de nouvelles activités et à l'arrivée de nouveaux actifs (services de proximité, services à la famille, logements, animations, etc.).

## **B-PRESENTATION DU PÔLE ET DE SON ARTICULATION STRATEGIQUE**

---

### **a – Contexte et problématique**

#### **L'Emploi**

Depuis plusieurs années, le bassin d'emploi de Figeac, et plus particulièrement les zones concernées par le projet, se caractérise par une diminution du taux de chômage et une progression du nombre d'emplois salariés.

Cette progression concerne essentiellement les services (l'industrie elle, continuant de perdre des emplois) et en particulier la construction, stimulée par l'accroissement de la population.

L'augmentation de la population, due à un solde migratoire suffisant pour compenser et dépasser le déficit naturel lié au vieillissement constitue désormais une tendance avérée qui permet d'envisager une croissance démographique significative dans les dix années à venir.

Accroissement et vieillissement de la population sont par ailleurs susceptibles de conforter le développement de l'emploi dans les services, et ce principalement au travers d'un tissu de très petites entreprises (TPE).

Une telle situation pourrait paraître enviable si elle ne recelait pas des fragilités préoccupantes pour un avenir relativement proche. En effet une récente étude de l'INSEE indique que :

- « La population active est vieillissante et dans l'hypothèse où les comportements d'activité des lotois évolueraient de manière comparable à la tendance nationale passée, les ressources en main-d'œuvre du Lot diminueraient de 4,7 % entre 2002 et 2015.
- Dans le même temps la reconduction des comportements migratoires observés entre 1990 et 2002 engendrerait des départs massifs de jeunes à l'âge des études et de la recherche d'un premier emploi tandis que parmi les nouveaux arrivants (la croissance de la population pouvant être estimée à 0,3 % par an) une personne sur six seulement serait âgée de moins de 15 ans.
- Or, l'effet démographique est d'ores et déjà négatif sur la période récente, les entrées des jeunes sur le marché du travail n'arrivant pas à compenser les départs à la retraite.
- Enfin, une observation de la démographie par secteur professionnel, indique que le vieillissement est le plus accentué dans l'administration, l'éducation, la santé, l'action sociale, les services financiers et les transports, tandis que les classes plus jeunes sont majoritaires dans des secteurs aux conditions de travail plus précaires et/ou plus difficiles tels la métallurgie, le commerce, l'hôtellerie – restauration, les services aux particuliers et les industries agroalimentaires. »

Il existe donc un risque que ces déséquilibres plutôt que d'éradiquer le chômage et l'exclusion, ne conduisent au contraire à une détérioration de la cohésion sociale dans le territoire :

- En mettant en difficulté les entreprises (et notamment les TPE) qui ne trouveront plus de main-d'œuvre pour fonctionner, tandis que les besoins de la population iront croissant.
- En provoquant un « appel d'air » des professions plus stables touchées par les départs à la retraite, au détriment des activités plus difficiles pourtant essentielles au fonctionnement de l'économie locale.
- En accroissant les inégalités entre les générations et les catégories d'actifs sans être assuré de voir le « plein emploi » résoudre le problème de l'exclusion.

### **La Culture**

Dans un bassin de vie rural comme celui de Figeac, le maintien et le développement de l'emploi dépendent de la bonne complémentarité entre la dynamique des entreprises et la capacité des collectivités à offrir les services dont a besoin la population.

L'attractivité résidentielle du territoire est en effet confortée par l'offre de services à la population et permet ainsi aux entreprises de faire venir les compétences dont elles ont besoin pour se développer.

Figeac, 2<sup>ème</sup> ville du département, a certes pu maintenir les principaux services, mais a également développé une politique culturelle forte (Ville d'Art et d'Histoire, Musée du Signe et de l'Écriture, Animation professionnelle à l'année, deux Festivals d'envergure régionale et nationale) dont elle mesure aujourd'hui les effets.

L'activité culturelle est, depuis de nombreuses années, considérée comme un levier majeur de développement et de prospérité pour la ville et sa proche périphérie.

Des initiatives isolées de qualité existent sur le reste du territoire mais restent encore marginales pour avoir un réel impact.

Le récent Schéma de Développement Culturel, mené par le Comité de Liaison et de Suivi des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental, a montré la quasi-absence d'équipements culturels sur les deux cantons concernés par le projet. Les différentes structures culturelles du département confortent cette vision en qualifiant la zone de « moins développée culturellement du département ».

## ***b – Présentation du Pôle***

### ***La nature et plan d'action***

**Le projet consiste en la réalisation d'équipements culturels dans les zones les plus en difficulté du Pays Est Quercy en appui à la mise en place d'une stratégie de développement culturel et de renforcement de l'usage des TIC.**

Issu de la Charte et Contrat de Pays, approfondi depuis Avril 2005 dans le Schéma de Développement Culturel mené en partenariat avec le Pays Rouergue Occidental, le projet de Pôle d'Excellence Rurale du Pays Est Quercy s'articulera autour d'un plan d'action en trois étapes complémentaires.

- **réalisation d'équipements culturels** (*objet de la candidature Pôle d'Excellence Rurale*)

Le Schéma de Développement Culturel préconise que la stratégie de développement culturel du territoire soit principalement fondée sur l'organisation publique de l'offre culturelle.

Il s'agit de fédérer les acteurs publics à l'échelle de bassins de vie pour conduire ensemble un projet de développement culturel sur la base de « projets leviers » conçus en préalable par chaque groupement.

Cela se traduira par un appui technique et financier aux collectivités en vue de structurer leurs politiques et leurs moyens autour de deux axes :

- renforcement ou création d'actions et/ou d'équipements structurants permettant de développer une « offre culturelle » cohérente et complète.
- organisation de services culturels de proximité en faveur du développement culturel (davantage d'entrées culturelles en fonction des publics).

Trois équipements seront concernés :

- le Pôle multiculturel à Leyme
- le Centre Culturel à Latronquièrre
- une Salle de concert à Théminette

Afin de garantir l'utilisation optimale des lieux équipés et de développer une véritable dynamique culturelle entre pôle urbain et espaces ruraux et entre acteurs publics et privés, il est prévu deux étapes complémentaires :

- mise en œuvre du **projet culturel de territoire pluriannuel** (*action complémentaire Pôle d'Excellence Rurale, hors financement Pôle d'Excellence Rurale*).

Il s'agit, en partenariat avec la DRAC et en conventionnement avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées de construire un programme opérationnel pour soutenir directement les activités des porteurs de projets du territoire qui concourent à la réalisation du Schéma de Développement Culturel.

Ainsi, chaque année le Pays Est Quercy présentera aux partenaires financiers et notamment au Conseil Régional dans le cadre d'un dispositif régional spécifique, un ensemble de projets qu'il estime s'inscrire pleinement la dynamique territoriale.

Le premier programme d'action du projet culturel du territoire du Pays Est Quercy sera finalisé en Décembre 2007.

- **accompagnement professionnel** (*action complémentaire Pôle d'Excellence Rurale, hors financement Pôle d'Excellence Rurale*)

L'Association s'engage à recruter un généraliste de la culture afin :

- d'animer et mettre en œuvre le Schéma de Développement Culturel
- de garantir une cohérence de fonctionnement entre les équipements existant et ceux qui seront créés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale
- d'aider les collectivités du territoire dans la définition et la mise en place de leur politique culturelle
- d'accompagner les initiatives du territoire en leur apportant un appui méthodologique, administratif, d'aide à la mise en réseau, la recherche de financement.

Le financement de cette ingénierie culturelle, garant d'une plus-value collective fera l'objet d'une convention entre la DRAC et le Conseil Régional Midi-Pyrénées, selon le dispositif régional en vigueur.

*Voir annexe : Profils des emplois créés*

### **Objectif**

L'objectif du pôle est triple.

- Renforcer **l'attractivité** et le maintien de l'emploi des territoires les plus fragiles du Pays Est Quercy en misant sur la dynamique culturelle.

♦ **Attractivité pour les entreprises** : la dynamique culturelle d'un territoire participe indirectement à l'image de l'entreprise et pèse sur le choix des futurs salariés dans leur décision de s'installer durablement sur le territoire.

Une offre culturelle riche, variée et de qualité est considérée par les habitants et nouveaux arrivants comme un facteur déterminant en terme de qualité de cadre de vie, d'offre de loisirs, d'éducation...

Elle peut s'avérer être comme un levier de recrutement et répondre ainsi à une préoccupation majeure des entreprises du territoire en terme de manque de ressource de main-d'œuvre.

A noter également que certains types d'entreprises (imprimeurs, graphistes, librairies,...) peuvent choisir de s'implanter dans des zones offrant des activités culturelles denses en y voyant une opportunité de développement et de croissance économique.

♦ **Attractivité pour les populations** : en développant considérablement l'activité culturelle sur le territoire ; que ce soit en terme de diffusion, fréquentation de l'offre ou de développement des pratiques amateurs, le projet se veut également promoteur de zones rurales qui pourraient bénéficier d'un regain d'installations.

- **Rééquilibrer** le territoire en matière d'offre de services et d'accessibilité aux TIC

Il s'agit également de renforcer l'offre de services et notamment d'équipements structurants adaptés sur les cantons les plus fragiles du Pays Est Quercy mais également du département.

L'offre de services s'entend, dans le projet présenté, à la fois culturelle et numérique.

En effet, les opérations envisagées viendront renforcer l'usage des TIC, que ce soit dans le cadre d'activités professionnelles, de loisirs ou d'insertion afin de rendre équitable la société de l'information.

- Développer la **solidarité** sur le territoire

♦ **Solidarité entre espaces ruraux et pôle urbain.**

Le Pays Est Quercy, récemment reconnu, souhaite affirmer sa volonté d'agir ensemble dans une même stratégie de développement.

La ville de Figeac et la Communauté de Communes Figeac-Cajarc ont depuis plusieurs années, mené une politique culturelle affirmée, qu'elles souhaitent voir s'inscrire dans l'échange et la complémentarité avec les territoires les plus ruraux du Pays.

♦ **Solidarité entre habitants pour renforcer la cohésion sociale.**

L'activité culturelle quelle que soit la forme qu'elle prenne ou le domaine concerné, constitue un facteur indéniable du renforcement de la dynamique et de la cohésion sociales.

Le rôle des associations, de diffusion et d'enseignement notamment, mobilise souvent de nombreux bénévoles. De même que les associations de valorisation du patrimoine sont souvent l'occasion d'intégration, notamment de nouveaux habitants, dans la population.

Les différentes actions et activités culturelles ont ainsi la faculté de développer et renforcer les liens sociaux, la mixité sociale, l'approche intergénérationnelle en contribuant au maintien démographique.

**Le pari consiste à concevoir l'activité culturelle comme un levier innovant de développement de l'emploi et une composante de la croissance des sociétés et de faire du Pays Est Quercy un territoire d'excellence culturelle.**

***Nouvelle forme de partenariat***

♦ **Conseil de Développement**

Dès sa phase de préfiguration, le Pays a associé des représentants de la société civile organisée à ses réflexions.

Ceux-ci sont organisés aujourd'hui sous forme associative, nommé le « *Conseil de Développement du Pays Est Quercy* ».

Le Conseil de Développement regroupe 65 membres représentant des milieux économiques, socioculturels et associatifs oeuvrant directement sur le territoire. Il s'organise autour de 5 collèges (économie, salariés, associations, formation, santé-social) et 6 commissions de travail reprenant les axes de la Charte de développement.

L'Association pour le Développement du Pays Est Quercy compte dans ses missions l'animation du Conseil de

Développement, elle prend également en charge ses frais administratifs.

Le Conseil de Développement est un organe consultatif collégial, lieu d'informations, de réflexions, force de propositions, visant à promouvoir le développement global, cohérent et harmonieux du Pays Est Quercy.

Ses vocations :

- aide à la décision publique, réflexion, proposition
- participe à l'animation du territoire, mobilisation des acteurs, repérages des porteurs de projets
- contribue à l'information des milieux économiques, sociaux et associatifs
- participe au suivi et à l'évaluation de la politique de développement local.

Le Conseil de Développement est associé systématiquement à toute réflexion engagée par l'Association (tourisme, économie, habitat urbanisme foncier et culture) et est saisi pour avis sur toutes les opérations du territoire inscrites dans les politiques territoriales des différents financeurs.

Le Conseil de Développement est directement impliqué dans le Schéma de Développement Culturel mené sur le territoire, notamment au travers de sa commission culture. Le Président du Conseil de Développement et le Président de la Commission culture du Conseil de Développement siègent dans le Comité de Pilotage.

Le Projet de Pôle d'Excellence Rurale s'est ainsi construit sur la base du travail engagé avec la commission culture, les membres du Bureau du Conseil de Développement ont été spécifiquement consultés à cet effet.

Cette habitude de partenariat sera poursuivie dans le cadre du pilotage du pôle d'excellence rurale.

*Voir annexes :*

- *Courrier Président du Conseil de Développement*
- *Liste des Membres du Conseil de Développement*

#### ◆ **Club d'Entreprises pour le mécénat**

Récemment sensibilisée par la DRAC Midi-Pyrénées aux nouvelles dispositions relatives au mécénat, l'Association souhaite développer le mécénat de PME sur son territoire ; ceci par le biais de la création d'un Club d'Entreprises. Il s'agit d'engager à la fois une démarche personnalisée pour sensibiliser

les entreprises et une démarche collective pour mutualiser les fonds obtenus et les orienter vers des actions d'intérêt général.

L'objectif est de ne pas réduire le mécénat à une simple collecte de fonds, mais de l'envisager comme un partenariat durable entre des acteurs économiques, des acteurs culturels et leur territoire.

D'ores et déjà, plusieurs entreprises sur le territoire, de secteur et de taille différente, apportent leur soutien à des manifestations culturelles.

Celles-ci, et d'autres, sont particulièrement intéressées par une action plus générale, collective et partenariale avec les collectivités du territoire.

*Voir annexe : Courriers d'entreprises*

#### ◆ **Nouveaux usages des TIC**

Les collectivités du territoire ont conscience que l'accès aux TIC est l'un des facteurs favorisant le maintien et la création d'emplois surtout dans les espaces ruraux.

Pour cette raison, elles se sont récemment engagées (dans le cadre d'un appel à projet régional) dans l'équipement de leur territoire en réseau haut débit pour couvrir les « zones blanches » (c'est-à-dire moins de 20 % des utilisateurs potentiels n'auront pas la possibilité d'accès à une offre de type ADSL grand public (512 kb) à l'horizon fin 2006). Le réseau devrait être fonctionnel en milieu d'année 2007 et permettre ainsi de couvrir la quasi-totalité du Pays Est Quercy.

Les trois opérations présentées dans le cadre de la candidature « Pôle d'Excellence Rurale », s'appuieront sur ce réseau afin de proposer de nouveaux services aux publics (entreprises et particuliers).

Ainsi, des outils comme les cyberbases et la visioconférence, avec les services d'accompagnement mis en place en parallèle permettront :

- pour les entreprises : la création et la gestion de leur site web, le développement du commerce électronique...
- pour les particuliers : la possibilité d'accéder aux services publics en ligne, de transmettre leur CV par courriel, d'échanger rapidement et facilement avec leurs interlocuteurs des fichiers informatiques, des images...

La réalisation de ces équipements culturels permettra également à cette partie du territoire de s'inscrire dans un maillage déjà existant :

- d'opérateurs culturels équipés d'un système de billetterie informatisée, présent sur Figeac mais également dans l'Aveyron (Capdenac Gare, Villefranche, Flagnac...)
- d'acteurs culturels et touristiques, locaux et départementaux (Association Départementale Des Arts, Comité Départemental du Tourisme, Offices de Tourisme...) pour le partage et l'échange d'informations pour renforcer la communication sur les différentes activités proposées.

### **c – Articulation Pôle/Pays**

Le projet de « Pôle d'Excellence Rurale » s'inscrit dans la continuité des orientations définies dans les Charte et Contrat, approfondies dans le Schéma de Développement Culturel.

#### **La Charte / Le Contrat**

La Charte de Pays adoptée par les différentes collectivités du territoire en été 2004, puis le Contrat de Pays signé en février 2005 avec les partenaires institutionnels, identifie 27 orientations stratégiques, dont deux liées directement au développement culturel :

La première concerne le développement des conditions d'accès à la culture.

Le développement culturel est ici pensé dans une logique de services aux populations, avec pour objectifs fondamentaux le soutien à la diversité culturelle, la réduction des inégalités, l'aménagement et le développement durable des territoires. Trois mesures ont été identifiées :

- favoriser la sensibilisation culturelle et artistique des habitants
- favoriser l'accès à la culture pour tous
- organiser et développer la communication sur le territoire

La seconde, en cours de réalisation, porte sur l'élaboration d'un schéma culturel sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit ici de manière partagée et coordonnée de mettre en place une politique culturelle portée par les collectivités mais également par un tissu associatif et professionnel dynamique et créatif.

Cette politique culturelle doit contribuer à la qualité, à la vitalité, à l'attractivité des territoires. Trois axes ont été développés :

- le soutien aux porteurs de projets
- la mutualisation des moyens et des compétences
- la mise en place d'un pôle culturel cohérent et structuré sur l'ensemble du territoire.

*Voir annexes : Volet culturel Charte*

## **Schéma développement culturel**

Le projet de pôle s'inscrit très directement dans les actions engagées par le Pays Est Quercy.

En effet, l'Association a entamé avec le Pays Rouergue Occidental un Schéma de Développement Culturel en concertation avec les acteurs culturels locaux.

Ce schéma, comprenant une partie diagnostic stratégique et plan d'action, est un ensemble de décisions et choix concertés entre acteurs publics et privés à agir dans la même direction pour des raisons identifiées et acceptées. Il intègre différentes politiques publiques culturelles à des initiatives privées et associatives.

Il participe activement à une meilleure organisation entre acteurs publics mais également privés.

*Voir annexes :*

- *Diagnostic*
- *et plan opérationnel Schéma de Développement Culturel*

## **Solidarité et complémentarité urbain – rural**

Outre la solidarité qui existe au travers du Pays entre le pôle urbain et les territoires ruraux, le projet va permettre de mettre en œuvre des actions de diffusion de spectacle sur différentes parties du territoire, mutualiser des équipements (cinéma itinérant), des moyens humains (projectionnistes, formation collective), mettre en réseau les acteurs culturels, mais également d'autres professionnels par le développement d'actions culturelles (exemple : programmation culturelle dans le réseau des cafetiers de « Bistrots de Pays »).

## **d – Thématique retenue**

Au regard de la problématique propre au territoire, notamment en matière de manque de main-d'œuvre et services aux populations, la principale thématique retenue par le territoire est celle d'excellence pour **l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations.**

Toutefois, compte tenu de la volonté de valoriser la position culturelle de la ville centre, en vue de l'étendre au reste du territoire, la thématique sur la promotion des richesses culturelles peut également paraître complémentaire.

Le choix de la thématique et du contenu même du pôle s'est fait en concertation avec les différentes collectivités du territoire et le Conseil de Développement.

La décision finale a été prise par le Bureau de l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy.

Des réunions et échanges ont également eu lieu avec les différents services de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général du Lot.

### ***e – Excellence et innovation***

Les territoires ruraux, vivent actuellement de véritables mutations, qui, si elles sont subies ou mal anticipées, peuvent fragiliser considérablement ces espaces et les vouer à une réelle désertification.

Les acteurs du Pays Est Quercy considèrent que le monde rural, en s'appuyant sur ses ressources, est porteur de croissance et qu'il permettra ainsi à l'ensemble de l'espace national de s'inscrire pleinement dans la bataille de l'emploi et de la compétitivité.

Pour ce faire, la stratégie de développement retenue est celle de la mise en place d'une véritable politique culturelle territoriale, conçue comme facteur de dynamisme pour les zones les plus en difficulté.

L'excellence d'un territoire passe également par sa capacité à concevoir un développement équitable et concerté de toutes les composantes.

La démarche du Pays Est Quercy se veut donc être une approche originale de problématique du développement des territoires ruraux, en prônant la qualité de l'offre de services et non l'empilement « d'opérations » ponctuelles.

## **C – DESCRIPTION DES OPERATIONS**

---

### **a – Le pôle multiculturel à Leyme**

#### **• Le Contexte**

L'offre de loisirs est aujourd'hui une composante essentielle de l'attractivité d'un territoire.

A l'heure où le département du Lot connaît des évolutions démographiques significatives, l'enjeu des territoires ruraux est de maintenir les populations locales mais également de se mobiliser pour favoriser l'arrivée de nouveaux habitants.

La Communauté de communes Causse Ségala Limargue a intégré ces changements et souhaite, dans une démarche de prospective, allier une offre d'équipement culturel de qualité à une offre de loisirs de proximité.

#### **• Objectif**

Le pôle multiculturel permettra aux populations résidant sur Leyme et ses alentours d'avoir un accès au cinéma, à une bibliothèque départementale de prêt, aux nouvelles technologies de l'information ainsi qu'aux activités et pratiques amateurs.

Le projet comprend aussi un volet de services aux entreprises par la mise en place d'équipement de visioconférence, qui permettra aux entreprises et institutions locales de régir en temps réel les préoccupations que génère le contexte économique actuel.

L'équipement de la salle de spectacle se veut ciblé sur deux usages : le cinéma comme une première entrée sur les activités culturelles, mais aussi et surtout un lieu d'accueil et de diffusion de manifestations culturelles. Cet équipement permettra de recevoir des spectacles itinérants sur le territoire ; des liens avec le Centre Culturel de la Communauté de Communes Figeac – Cajarc sont d'ores et déjà établis.

Le projet qui se dessine sur le canton de Lacapelle Marival est à la fois adossé à la réalité des besoins du bassin de vie, mais aussi à la réalité d'une logique de territoire et de projet, dans laquelle la notion de réseau et de maillage prend tout son sens.

#### **• Descriptif**

- Réhabilitation et mise aux normes d'une salle de cinéma
- Aménagement d'une bibliothèque, d'équipement visioconférence, cyberbase, lieu d'expression corporelle

## • Impact

### ➤ **Emploi**

- Création emplois directs : 4 professionnels pour gérer et animer le site
- Création emploi indirect : + 10 % par l'amélioration de l'attractivité du territoire pour les actifs
- Maintien emploi direct : 1 projectionniste qui sera mutualisé avec le Centre Culturel Figeac-Cajarc
- Maintien emploi indirect : + 10 % par l'amélioration des services offerts en milieu rural pour les salariés des entreprises
- Professionnalisation : accompagnement méthodologique et technique par le Chargé de mission culture du Pays Est Quercy et du Directeur du Centre Culturel Intercommunal Figeac-Cajarc
- Renforcement de l'image du territoire : communication culturelle sur l'ensemble du Pays Est Quercy et non plus uniquement sur son centre urbain.

### ➤ **Développement durable**

- Consommation espace : projet de réhabilitation et aménagement sans nouvelle construction
- Qualité espace : traitement paysager des abords jusqu'ici exclusivement minéralisés
- Mode de consommation : utilisation énergie bois et solaire
- Cohésion sociale
  - Public intergénérationnel, épanouissement des populations en marge de l'équipement culturel
  - Solidarité territoriale : urbain – rural avec la ville de Figeac

### ➤ **Ancrage rural**

- Réhabilitation d'un équipement ancien faisant partie de « l'histoire collective »
- Equipement réalisé dans la zone la plus rurale du département

### ➤ **Partenariat public – privé**

- Utilisation des équipements visioconférence et Cyberbase par l'entreprise Lacaze et par le centre Camille Miret
- Renforcement du partenariat avec l'association Ségala Limargue
- Partenariat effectif avec le centre culturel Figeac – Cajarc pour les programmations cinématographiques et artistiques

## ***b – Le centre culturel à Latronquière***

### **• Le Contexte**

Le canton de Latronquière est particulièrement concerné par le manque d'équipements culturels lui permettant de proposer à une population tant locale que de passage des représentations de qualité.

### **• Objectif**

La commune de Latronquière souhaite se doter d'une salle de spectacle de 300 m<sup>2</sup>, capable d'accueillir les représentations de spectacle vivant d'envergure nécessitant des équipements techniques spécifiques, lieu de diffusion de spectacles départementaux et régionaux mais aussi permettre une diffusion plus locale, en favorisant la création et l'accès à la diffusion de manifestations ponctuelles.

Il s'agit de permettre à la fois l'accès aux activités culturelles pour les populations locales mais aussi de développer une offre attractive en matière de tourisme culturel.

L'attractivité du territoire passe donc par une mobilisation des acteurs locaux, qui souhaitent donner un rayonnement intercommunal mais aussi territorial à leur démarche de développement.

### **• Descriptif**

- Réalisation d'un ensemble de 381 m<sup>2</sup> en continuité de la salle polyvalente existante
- Aménagement en salle de spectacle, équipements sanitaires, loges
- Mise en place d'une régie technique

### **• Impact**

#### **➤ Emploi**

- Création d'emploi direct : 2 personnes pour gérer l'équipement
- Création emploi indirect : maintien + attractivité d'entreprises : + 5 %, développement des implantations d'entreprises sur la zone d'activités par opportunité de l'offre de loisirs de proximité
- Maintien emploi indirect : + 10% par l'amélioration des services offerts en milieu rural pour les salariés des entreprises
- Professionnalisation : accompagnement méthodologique et technique par le Chargé de mission culture du Pays Est Quercy et du Directeur du Centre Culturel Intercommunal Figeac-Cajarc

- Renforcement de l'image du territoire : communication culturelle sur l'ensemble du Pays Est Quercy et non plus uniquement sur son centre urbain.

#### ➤ **Développement durable**

- Analyse des impacts en matière d'espace :
  - Construction en continuité d'un bâtiment déjà existant : opportunité d'intégration paysagère plus adaptée pour les 2 bâtiments
  - Utilisation d'une aire de stationnement commune : optimisation de l'espace
- Traitement des abords des bâtiments dans le respect de qualité environnementale du type Ségala
- Impacts sur les ressources :
  - Utilisation de matériaux et d'énergies renouvelables
- Cohésion sociale et solidarité :
  - Développement de la mixité sociale
  - Développement de rencontres intergénérationnelles
  - Sensibilisation du plus grand nombre à la culture
  - Equité de développement intra territoriale : solidarité entre territoires urbanisés et territoires ruraux
  - Développement de l'équipement culturel en milieu scolaire avec le collège de Latronquière

#### ➤ **Ancrage rural**

- Prise en compte des besoins de proximité : associations locales diverses
- Adaptation d'un équipement à la taille des populations
- Développement de manifestations culturelles impliquant les acteurs culturels locaux (spectacle vivant, musique...)

#### ➤ **Partenariat public - privé**

- Développement du partenariat avec le Centre Culturel Intercommunal Figeac-Cajarc
- Possibilité de développer des liens avec les entreprises en installations sur la zone d'activités.

### ***c – La salle de concert à Théminettes***

#### **• Le Contexte**

La Communauté de Communes Causse Ségala Limargue entend développer un équipement culturel spécialisé de qualité sur la commune de Théminettes. En effet, celle-ci connaît une forte

mobilisation d'acteurs locaux, tant élus qu'associatifs, tournée vers la mise en place de spectacles musicaux. Ancré dans son contexte local, le projet est également voué à devenir un maillon important des équipements culturels disponibles sur le territoire du Pays, dans une optique de cohérence et de complémentarité.

### • Objectif

Le projet de la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue vise à conforter la dynamique présente sur Thémimettes autour des acteurs culturels associatifs locaux. L'association « Fêt'à valise » présente depuis de nombreuses années et reconnue pour ses programmations musicales, est l'atout majeur sur lequel la Communauté de Communes souhaite s'appuyer pour développer l'activité culturelle sur son territoire.

L'opération consiste donc en la réhabilitation et l'extension de la salle existante. Située au cœur du bourg, au patrimoine architectural remarquable, la salle de concert offrirait donc un espace de 300 m<sup>2</sup>, doté d'équipements techniques adaptés à ses besoins de fonctionnement.

- Matériel sonore, éclairage, scène...

### • Descriptif

- aménagement et extension de la salle actuelle
- aménagement d'une scène
- équipement sonore + éclairage

### • Impact

#### ➤ Emploi

- Création d'emploi direct : 2 personnes pour gérer et animer le site, à la fois salariée de la Communauté de Communes et de l'Association,
- Création d'emploi indirect : + 5 % par effet levier sur l'attractivité de la commune et des communes environnantes
- Attractivité « ponctuelle » de structures professionnelles associées aux manifestations (éclairages/électriciens, troupes professionnelles, studio/professionnels d'enregistrement musicaux car proximité avec studio de Decazeville)
- Professionnalisation des bénévoles de l'association et développement de compétences sur des thèmes particuliers : programmations culturelles, maintenance du matériel...

### ➤ Développement durable

- Analyse des impacts en matière d'espace :
  - Réhabilitation d'un bâtiment existant dans un bourg de caractère avec prise en compte de l'intégration paysagère et architecturale
- Analyse des impacts sur les ressources :
  - Utilisation de matériaux bio-climatiques
  - Mise en avant des énergies propres et renouvelables
    - Regard sur les consommations d'énergies
    - Attention portée aux risques de déperdition énergétiques (isolation, eau,...)
- Cohésion sociale et solidarité :
  - Développement de l'accès à la « culture pour tous »
  - Développement de programmations favorisant la mixité sociale et générationnelle
  - Encourager les interconnaissances et donc développer et maintenir du lien social en milieu rural

### ➤ Ancrage rural

- Assise du projet sur une association ayant une forte identité locale particulièrement impliquée dans la vie rurale
- Mise en avant d'un secteur géographique à fort potentiel : architectural mais aussi géographique entre Figeac et Gramat : intérêt pour l'implantation d'entreprises et de professionnels.

### ➤ Partenariat public - privé

- La Communauté de Communes Causse Ségala Limargue réalise également des projets économiques tels que la zone d'activités à Lacapelle Marival : les entrepreneurs seront associés aux manifestations et sollicités au titre du « mécénat culturel ».
- Développement du partenariat avec :
  - le Centre Culturel Intercommunal Figeac-Cajarc
  - l'ADDA du Lot
  - des artistes professionnels
  - des producteurs de studios d'enregistrement
- Développement de partenariats avec des radios pour la diffusion de spectacles, productions musicales (radios associatives, radios privées...)
- Renforcement du partenariat avec l'association « Fêt' à valise »

L'ensemble de ces opérations a été présenté aux partenaires financiers dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> programmation 2006 du Contrat de Pays Est Quercy.

*Voir annexes :*

- *Fiches de présentation par opération*
- *Délibérations d'intention des maîtres d'ouvrage*
- *Notice complémentaire CAUE*
- *Comptes d'exploitation*
- *Profils des emplois créés*

## **D – PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU POLE**

---

### **a – Le partenariat**

♦ Les acteurs publics :

- la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue
- la Communauté de Communes du Haut Ségala
- le Conseil Général du Lot, au travers notamment de ses services (ADDA, BDP)
- le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- la DRAC Midi-Pyrénées

♦ Les acteurs privés :

- l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy
- le Conseil de Développement et notamment sa commission culture
- les acteurs culturels du territoire : Centre Culturel Intercommunal Figeac-Cajarc, l'Association Ségala Limargue, l'Association Fêt à valise,
- les entreprises qui seront mobilisées via notamment un Club d'Entreprises pour le mécénat.

*Voir annexe : courriers acteurs culturels*

### **b – Le pilotage**

Le fonctionnement du pôle sera assuré par :

- un **Comité de Pilotage**, instance décisionnelle qui sera composée par : des membres du Bureau de l'Association, des partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, DRAC), du Président du Conseil de Développement, du Président de la Commission culture du Conseil de Développement, du représentant des entreprises pour le mécénat et les maîtres d'ouvrage des opérations du pôle.

Le Comité de Pilotage sera présidé par le Président de l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy.

- un **Comité Technique**, instance de suivi, composée des services de l'Association, du Conseil Général, du Conseil Régional, DRAC, ADDA, BDP, professionnels de la culture sur le territoire.
- la **commission culture du Conseil de Développement**, instance de concertation.

*Voir annexe : Liste Membres de la Commission*

Le partenariat public-privé sera donc effectif dans les instances de concertation, de suivi, mais également décisionnelles.

L'implication du Conseil Régional et de la DRAC Midi-Pyrénées a donné lieu à un financement à parité du Schéma de Développement Culturel. Ce partenariat sera poursuivi pour le financement du poste de Chargé de mission culture.

Le financement du programme d'actions culturelles sur le territoire fera l'objet d'une convention entre l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy et le Conseil Régional Midi-Pyrénées fin 2006.

### ***c – Les moyens d'accompagnement***

Le pilotage technique général du pôle sera assuré directement par le Chef de Projet de l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy, mais, afin de garantir une mise en place, puis une utilisation optimale des sites équipés, l'Association a décidé de s'entourer des compétences spécifiques d'un Chargé de Mission Culture.

Ces missions seront :

- Mettre en place, coordonner, gérer et suivre le projet culturel de Territoire (Coordination générale, suivi des opérations, interface avec les financeurs...)
- Accompagner (méthodologie, montage des dossiers, recherche de financements, suivis administratif et financier) les acteurs culturels (publics, privés, associatifs) du Territoire.
- Développer le mécénat sur le territoire
- Animer la réflexion au sein des instances du Pays concernées (Commission élus, Conseil de Développement)
- Favoriser la synergie, la mise en réseau et la mutualisation entre acteurs culturels du Territoire.

L'ensemble des moyens administratifs et de l'Association seront également mis à disposition pour la bonne réalisation du Pôle d'Excellence Rurale.

## E – LE MONTAGE OPERATIONNEL

### a – Phasage

Opération – Maître d'Ouvrage		2006			2007		2008		2009	
		2 <sup>eme</sup> Trim	3 <sup>eme</sup> Trim	4 <sup>eme</sup> Trim	1 <sup>er</sup> Semest	2 <sup>eme</sup> Semest	1 <sup>er</sup> Semest	2 <sup>eme</sup> Semest	1 <sup>er</sup> Semest	2 <sup>eme</sup> Semest
Pôle multiculturel à Leyme Cté. Cmes Causse Ségala Limargue	- APS - APD - Projet - Consultation - Travaux - Aménagement intérieur			X	X X X	X	X	X	X	X
Salle de Concert à Théminettes Cté. Cmes Causse Ségala Limargue	- APS/APD - Projet - Consultation - Travaux - Aménagements intérieurs				X X	X X	X	X	X	
Centre Culturel Commune de Latronquière	- APS - APD - Projet - Consultation - Travaux - Aménagement intérieur				X X	X X X	X	X X X	X X	X

### b – Budget / Financement

Opération – Maître d'Ouvrage	Coût Total	Autofin	Total Subv	Etat		Conseil Régional (1)	Conseil Général (1)
				DDR	FNADT		
Pôle multiculturel à Leyme Cté. Cmes Causse Ségala Limargue	804 500	160 900 (20 %)	643 600 (80 %)	160 900 (20 %)	241 350 (30 %)	141 350 (18 %)	100 000 (12 %)
Salle de Concert à Théminettes Cté. Cmes Causse Ségala Limargue	117 489	23 498 (20 %)	93 991 (80 %)	23 498 (20 %)	35 246 (30 %)	11 749 (10 %)	23 498 (20 %)
Centre Culturel Commune de Latronquière	611 740	120 226 (20 %)	491 514 (80 %)	122 348 (20 %)	183 522 (30 %)	85 644 (14%)	100 000 (16 %)
<b>TOTAL</b>	<b>1 533 729</b>	<b>304 624</b>	<b>1 229 105</b>	<b>306 746</b>	<b>460 118</b>	<b>238 743</b>	<b>223 498</b>

(1) Intervention validée en Comité Départemental des Politiques Territoriales le 22 Mai 2006  
et en Comité Régional des Politiques Territoriales le 13 Juillet 2006.

Voir annexe : Courriers partenaires institutionnels

### **a – La méthode**

La question du suivi et de l'évaluation des politiques territoriales développées dans le cadre du Pays Est Quercy fait actuellement l'objet d'une réflexion globale portant sur l'élaboration d'un dispositif évaluatif susceptible d'être mis en œuvre quel que soit le programme ou le projet. Actuellement mise en place et appliquée dans le cadre de l'évaluation du programme Leader+, la construction du référentiel méthodologique d'évaluation (détermination des questions évaluatives, définition et construction d'outils de type enquête ou grille d'entretien mais également d'outils de traitement des données qualitatives et statistiques, cartographie...) s'appuie sur une organisation spécifique :

- Ni totalement externalisée, ni totalement réalisée en interne, la conception de ce dispositif s'appuie sur un fonctionnement partenarial entre un cabinet d'étude et une chargée de mission évaluation recrutée au sein de l'Association de Pays. Ce travail partenarial initié au premier semestre 2005 et qui va se poursuivre de façon continue jusqu'en 2008 doit permettre un véritable transfert de compétences du cabinet spécialisé vers la chargée de mission et plus largement vers l'ensemble des techniciens territoriaux.
- Le calendrier d'évaluation en continu, établi sur plusieurs années et comportant plusieurs types d'évaluation (ex-ante, mi-parcours, in itinere, ex-post), va permettre au Territoire de se doter d'un outil évaluatif complet offrant la possibilité de suivre l'évolution d'un programme dans ses différentes phases et donc de procéder, en cours de développement des projets, à des améliorations ou des réorientations nécessaires à un déroulement du projet en cohérence avec l'évolution de son territoire.
- L'organisation de l'évaluation s'appuie sur une approche participative via la mise en place de groupes de travail sectoriels et géographiques d'évaluation des projets. Au-delà de l'enrichissement du travail d'évaluation en terme d'éléments qualitatifs, cette approche permet d'associer la société civile à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques et ainsi de renforcer la volonté locale de susciter des modes de fonctionnement coopératif. Ces groupes de travail seront constitués au sein même du Conseil de développement du Pays Est Quercy et seront sollicités de manière régulière via des outils de type questionnaires ou entretiens individuels et collectifs portant sur les actions et/ou un programme dans sa totalité.

L'Association pour le Développement du Pays Est Quercy se propose de mettre cette méthodologie évaluative au service du projet de « Pôle d'excellence rurale ». Dans un premier temps, il s'agira, à travers une approche partenariale, de mettre en œuvre une démarche formalisée d'élaboration des questions évaluatives, laquelle dans un deuxième temps, permettra de traduire les termes de référence en « indicateurs » ou « descripteurs » observables sur le terrain. Ces données quantitatives pourront ensuite être complétées par des données issues d'une approche plus qualitative. Celles-ci, basées sur le croisement ou la superposition d'avis subjectifs exprimés par différentes catégories d'acteurs permettront de faire apparaître des convergences et des divergences qui constitueront alors des ingrédients « objectifs » pour l'évaluation.

Les résultats de cette évaluation seront diffusés auprès des partenaires et des collectivités sous forme de rapports semestriels ou annuels établissant un bilan de l'état d'avancement du projet et les éventuelles réorientations à engager. D'autre part, compte tenu de l'implication du Conseil de Développement dans cette approche évaluative, des synthèses des travaux d'évaluation seront présentées à chaque fin de phase évaluative.

Enfin, le bulletin d'information trimestriel édité par l'Association de Pays fera état de manière régulière des résultats du projet. Afin de rendre ces informations les plus explicites possibles, l'ensemble de ces supports de diffusion s'appuiera sur un système cartographique performant permettant de mettre en avant la dimension territoriale du programme et des actions liées.

Proposition, non exhaustive, d'indicateurs de réalisation et de résultat qui seront mis en place :

◆ **Réalisation**

- Surface aménagée
- Intégration paysagère et architecturale des équipements
- Type d'énergies utilisées
- Services proposés aux publics (particuliers et entreprises)
- Mutualisation d'emplois avec d'autres opérateurs locaux
- Mutualisation de matériels (scénique, projecteurs...)
- ...

◆ **Résultat**

- Nombre de manifestations organisées
- Fréquentation des manifestations
- Utilisation des services proposés
- Nombre d'entreprises participant au Club d'Entreprises pour le mécénat
- Montant de financements privés mobilisés pour les actions culturelles
- ...

## ***b – Mesure des impacts du PER sur le Territoire du Pays Est Quercy***

Les impacts du Pôle d'Excellence Rurale seront évalués au regard de 3 grandes thématiques :

### ***Emploi – économie***

Il s'agira ici d'évaluer les retombées économiques pour le territoire et l'impact en terme d'emplois directs et induits.

Même s'il reste difficile d'évaluer l'impact économique direct des actions culturelles, certaines manifestations peuvent toutefois être reconnues comme participant au développement du territoire :

- d'une part ponctuellement, par l'accueil de visiteurs occasionnels et de saisonniers,
- et d'autre part à plus long terme, en participant à l'attractivité du territoire pour les entreprises. En effet, il existe une relation potentielle entre l'implantation des entreprises et la dynamique culturelle en tant qu'elle peut participer indirectement à l'image de l'entreprise et répondre aux besoins des familles, des salariés et des cadres notamment.

Des indicateurs tels que le nombre de créations ou de reprises d'entreprises, le nombre de nouveaux arrivants sur le Territoire, le nombre et le type d'emplois créés au sein des structures culturelles (bibliothèque, musée, cinéma, école de musique...), d'artistes professionnels, de techniciens, le taux d'utilisation des équipements créés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale et leur fréquentation, pourront être utilisés pour mesurer l'impact en terme d'attractivité du territoire.

### ***Développement durable***

Dans le cadre du pôle d'excellence rurale, une attention particulière sera portée à l'incidence environnementale des projets sur le territoire tant en terme de gestion énergétique que de qualité paysagère. Ainsi, des indicateurs tels que les modalités de maîtrise de l'énergie mises en œuvre, la gestion des déchets pourront être utilisés.

Enfin, il s'agira de mesurer l'impact social des projets en s'intéressant en particulier aux liens entre le pôle urbain et les pôles ruraux (Partenariats culturels développés entre les deux cantons et le pôle urbain) mais aussi à l'accès à la culture de tous les publics : nombre associations créées localement, participation

des bénévoles, nombre de nouveaux arrivants qui intègrent les associations.

### ***Innovation***

L'innovation pourra être évaluée sur deux critères : la nature des partenariats développés et l'effet levier du Pôle d'Excellence Rurale en matière de création et diffusion de spectacles, de professionnalisation et de qualification des différentes productions.

## III – ANNEXES

### - Le Partenariat

- ◆ Courrier du Président de l'Association pour le Développement du Pays.
- ◆ Courriers d'accompagnement des partenaires institutionnels (Conseil Régional Midi-Pyrénées et Conseil Général du Lot).
- ◆ Courrier d'accompagnement du Président du Conseil de Développement du Pays Est Quercy.
- ◆ Courriers de soutien d'acteurs culturels du Territoire (Centre Culturel Figeac Cajarc, Association Ségala Limargue)
- ◆ Liste des membres du Conseil de Développement du Pays Est Quercy.
- ◆ Liste des membres de la Commission Culture du Conseil de Développement du Pays Est Quercy.
- ◆ Courriers de soutien d'entreprises.

### - Les opérations

- ◆ Fiches de présentation par opération
- ◆ Délibération d'intention des maîtres d'ouvrages
- ◆ Notice complémentaire CAUE
- ◆ Comptes d'exploitation des opérations
- ◆ Profils des emplois créés

### - La politique culturelle

- ◆ Volet culturel de la Charte de Développement du Pays Est Quercy
- ◆ Diagnostic du Schéma de Développement Culturel
- ◆ Plan opérationnel du Schéma de Développement Culturel

### - Documents complémentaires DIACT

- ◆ Echancier PER
- ◆ Impact PER
- ◆ Financement PER